



Éditorial

Go, no go, ego



Dans la vie publique comme dans nos sphères professionnelles ou familiales, les décisions ressemblent souvent à ces moments suspendus où l'on doit trancher: go, no go. Avancer ou renoncer. Mais un troisième paramètre s'invite parfois dans l'équation... l'ego.

L'ego, ce «petit farceur» comme on pourrait le surnommer, sait se rendre discret tout en orientant nos choix de manière subtile. Il pousse parfois à défendre un point de vue non pas pour le bien commun, mais pour la satisfaction personnelle d'avoir raison, d'être vu, d'être reconnu. Et dans un monde saturé d'écrans, où l'attention se fragmente et où l'individualisme s'installe confortablement, il devient de plus en plus difficile de prendre la hauteur nécessaire pour agir en bonne intelligence.

Pourtant, la réussite durable d'un projet – qu'il soit politique, associatif, professionnel ou familial – repose rarement sur la victoire d'un individu. Elle naît de la coopération, de la capacité à conjuguer les forces, les talents, les visions. Elle exige ce regard «méta» qui permet d'observer une situation dans son ensemble, d'en saisir toutes les dimensions avant d'agir.

Dans mes fonctions, sans jamais placer la critique au centre, j'essaie d'appliquer ce que j'appelle la théorie des trois nuits (petit conseil de ma sœur): laisser reposer, regarder sous plusieurs angles, puis décider avec justesse. Une manière d'éviter que l'ego ne dicte la direction, mais qu'il laisse la place à la réflexion, au collectif, au sens.

Bien souvent, je ressens une profonde gratitude de constater que l'ego s'efface pour laisser émerger des valeurs solides, des décisions plus justes et une vraie volonté d'avancer ensemble. Une joie profondément personnelle, qui n'a rien d'une théorie qui assomme, ni d'un discours trop joli pour être vrai. Simplement la satisfaction sincère de voir le sens reprendre sa place.

En cette fin d'année aux mille facettes – belles, difficiles, parfois traversées de doutes, mais aussi remplies d'élans et de projets – gardons en ligne de mire la vision qui nous rassemble et la volonté d'avancer, unis, avec ce que chacun apporte de meilleur.

Car au moment de choisir nos go, no go et la place que nous laissons à l'ego, souvenons-nous que ce qui nous élève vraiment, c'est toujours ce qui nous relie.

Anouk Arbona, conseillère communale

Nominations SDI VdR

Treize membres ont reçu leurs galons à la suite de leur nomination par le Conseil communal avec effet au 1^{er} janvier 2026 aux grades de:

- Premier-lieutenant: Christophe Jacot et Raphaël Jeannotat;
- Lieutenant: Frédéric Jacot et David Siker;
- Adjudant: Christophe Fauchère, Benjamin Mettraux, Thomas Naulin et Francisco Querido;
- Sergent-major: Mikael Monnard;
- Sergent: Marco Antonelli, Sam Jaquier et Sylvain Veuve;
- Caporal: Pierre Roth.

À cette occasion, leur ont été adressés les remerciements des Autorités pour leur engagement au profit de la collectivité au travers du service de défense incendie.

Par ailleurs, huit aspirants ont finalisé leur formation initiale et ont reçu leur grade de sapeur: Aurore Chéry, Valter Costa, Habib Diakite, Adrien El Dirani Jordan, Bastien Gobbi, Sayane Mamin, Loïc Montandon et Logan Siker rejoignent ainsi les rangs du SDI VdR. L'État-major a également promu Rachel De Luca et Michaël Tharin au grade d'appointé.

Cordiales félicitations à l'ensemble de ces nominés auxquels nous souhaitons beaucoup de satisfaction dans le cadre de leur nouvelle responsabilité.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de décembre 2025:

Noces de diamant (60 ans)

- Lesquereux Josiane et Jean Pierre, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)

- Schenk Christiane et Jean-Philippe, à Cernier;
- Schulé Sirichan et Marcel, à Fontaines.

90 ans

- Meyer Francis, à Dombresson.

Offres d'emploi

La Commune recherche un collaborateur technique (F/H) à 80% au sein du service des bâtiments et de l'énergie, entrée en fonction dès le 1^{er} janvier 2026. Lieu de travail: Cernier.

Pour la rentrée scolaire 2026, les places d'apprentissage suivantes sont ouvertes sur www.orientation.ch, soit:

- 3 apprentis employés de commerce (F/H),
- 1 apprenti agent d'exploitation option voirie (F/H),
- 1 apprenti forestier-bûcheron (F/H),
- 5 apprentis assistants socio-éducatif (F/H) en accueil parascolaire.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

Fermeture des guichets

Les bureaux de l'administration communale restent fermés du **mercredi 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026** y compris. Ils ouvrent le lundi 5 janvier 2026.

Pour les urgences relatives à l'eau potable, il convient d'appeler le 0800 800 012. Pour celles en lien avec les services techniques, il suffit de composer le 117.



Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **lundi 15 décembre 2025 à 19h30** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1) Appel
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025
- 3) Communications de la présidente
- 4) Nomination d'un membre à la Commission de salubrité publique en remplacement de M. Fabrice Schneider, démissionnaire
- 5) Réponse à la motion M24.006 «Pour une politique salariale attractive»
- 6) Budget 2026
- 7) Plan financier et des tâches (PFT) 2027-2029
- 8) Demande d'un crédit-cadre de CHF 8'780'000 sur cinq ans (2026-2030) pour la réfection et l'entretien du réseau routier communal
- 9) Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000 en vue de modifier le plan d'aménagement local de Val-de-Ruz
- 10) Motions et propositions
- 11) Résolutions, interpellations et questions
- 12) Communications du Conseil communal

La séance du Conseil général est ouverte au public.

La chancellerie renseigne au 032 886 56 22 ou à commune.val-de-ruz@ne.ch.

À louer

Avenue Robert 26 - Fontainemelon

Bel appartement de 3 pièces, 76 m² au 3^e étage. Cuisine agencée, salon lumineux avec armoire encastrée, salle de bains. Cave, galetas.

Loyer CHF 1'260 charges comprises, entrée de suite ou à convenir.

Rue du Centre 9 - Fontainemelon

Spacieux appartement de 4.5 pièces, 95 m², entièrement rénové au 3^e étage. Cuisine agencée ouverte sur le salon, salle de bain avec douche italienne et WC séparé. Hall d'entrée avec armoires encastrées et balcon avec ouverture vitrée sur l'extérieur, cave.

Loyer CHF 1'680 charges comprises, entrée de suite ou à convenir.

Rue des Crêts - Fontainemelon

Quatre places de parc. Loyer CHF 60 par place, libre de suite ou à convenir.

Rue des Forgerons 8 - Savagnier

Local commercial de 60 m² au centre du village avec WC et lavabo et une surface ouverte facilement aménageable. Il convient comme atelier, bureau ou dépôt. Une place de parc est disponible devant l'entrée du bâtiment, en sus.

Loyer CHF 1'200 charges comprises, entrée de suite ou à convenir.

Pour toute question ou visite, le service des bâtiments et de l'énergie renseigne à l'adresse batiments.vdr@ne.ch ou au 032 886 56 28.

Festival ÉCOLogique



Taxe déchets 2026

Chaque année, la taxe de base pour la gestion des déchets est calculée en fonction des résultats financiers de l'année précédente. Pour 2026, elle reste fixée à CHF 65 par unité de ménage, montant identique à celle de 2025.

Cette taxe couvre plusieurs aspects liés à la gestion des déchets, notamment leur élimination, les frais de transport, le fonctionnement des déchèteries, la location des bennes des points de collecte ainsi que la collecte des déchets verts. Elle inclut également les charges liées au personnel et à la communication. La taxe au sac NEVa, de son côté, sert à payer l'incinération des déchets.

L'idéal pour une bonne qualité des déchets verts est d'éviter tout sac plastique, y compris compostable. Les cigarettes électroniques n'ont rien à y faire. Les déchets verts, une fois compostés, reviennent à la nature.

Transports publics

Horaires 2026

La Commune bénéficie d'un renforcement de l'offre en transports publics pour l'horaire 2026, avec notamment l'augmentation de cinq liaisons pour la ligne 421 entre Neuchâtel et Cernier. Ces passages supplémentaires vont augmenter la desserte pour «La Côtière». À noter que la course actuelle qui part à 10h32 depuis la Place Pury sera avancée à 10h02.

En parallèle, le bus de la ligne 424, partant de Cernier à 15h45, continuera jusqu'à Montmollin, répondant ainsi à un besoin, pour les élèves y compris, de se rendre dans ce village en milieu d'après-midi.

Pour ce qui est de la ligne 423 (Les Hauts-Geneveys-Cernier/Engollon), les minutes de départ seront légèrement adaptées pour une meilleure lisibilité de l'horaire. En plus, la dernière course de la journée sera décalée de quelques minutes, de façon à assurer la correspondance avec le train en provenance de Neuchâtel aux Hauts-Geneveys.

L'adaptation de l'horaire des transports publics prévue pour le **14 décembre 2025**, marque également, chez transN, la fin de la vente de billets à bord des bus. Elle s'inscrit dans une tendance nationale afin d'harmoniser les pratiques. Bénéfices pour la clientèle: embarquement plus rapide, meilleure ponctualité, surtout aux heures de pointe.

Achat de billets

Différents canaux sont proposés par transN pour l'achat de billets: cartes à oblitérer, billets SMS (assortiment récemment élargi pour répondre aux demandes de la clientèle), application FAIRTIQ, distributeurs et ShoptransN (www.transn.ch/serviceclients/shoptransn).

Où acheter son titre de transport?

- billets (ONDE VERTE, nationaux, internationaux), cartes et abonnements: points de vente transN à Cernier, à La Chaux-de-Fonds, à Fleurier, au Locle et à Neuchâtel;
- cartes: partenaires (kiosques, commerces, administrations).

Pour accompagner ce changement, une brochure précisant tous les canaux d'achat de titres de transport a été distribuée en tous-ménages. À noter que les oblitérateurs restent en place dans les bus. Les véhicules ne disposant pas d'un appareil en seront prochainement équipés.

Ça watt, ou bien?

Chauffage à distance: une énergie locale, renouvelable et disponible près de chez vous

La Commune encourage et développe une solution durable et performante: le chauffage à distance (ci-après CAD).

Certaines zones de Cernier, Fontainemelon, Chézard-Saint-Martin et Coffrane profitent déjà de ce service. À Savagnier, Vilars et Fontaines, les CAD alimentent uniquement des bâtiments communaux. Un projet est actuellement à l'étude aux Geneveys-sur-Coffrane.

Nos réseaux de CAD sont principalement alimentés par du bois issu des forêts communales, complétés par du gaz naturel et pour certains par des rejets thermiques de biogaz. Ces procédés permettent de couvrir plus de 90% des besoins de chauffage avec des énergies renouvelables.

La gestion des infrastructures est assurée par Vivaldis SA pour Cernier et Fontainemelon, et par la Commune pour les autres réseaux. À Chézard-Saint-Martin, des travaux d'amélioration sont en cours afin de renforcer l'efficacité énergétique et la fiabilité du dispositif.

• Pour les villages de Cernier, Fontainemelon et Les Geneveys-sur-Coffrane, une carte interactive permet de vérifier si un bâtiment peut être raccordé: www.viteos.ch/chaaleur-et-gaz/carte-chauffage-a-distance.

• Pour les autres villages, le service des bâtiments et de l'énergie renseigne et accompagne les démarches à l'adresse energie.vdr@ne.ch ou au 032 886 56 27.

Profitez dès maintenant d'une solution de chauffage respectueuse de l'environnement, économique et locale.



Ensemble, agissons pour un avenir durable